



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 30/11/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 29 novembre 2010
D - 20100668

Aujourd'hui Lundi 29 novembre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(sauf de 17h10 à 18h15)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (préside de 17h10 à 18h15), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présente jusqu'à 16h20), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Josy REIFFERS, M. Jean Marc GAUZERE, M. Joël SOLARI, Mme Sylvie CAZES, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean-Michel PEREZ,

***Contribution de la Ville de Bordeaux à l'opération CAMPUS
et la constitution d'un pôle 'NEUROSCIENCES'. Validation du
plan de financement. Autorisation.***

Mme Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le site hospitalo-universitaire de Carreire, d'une superficie globale de l'ordre de 13 hectares, regroupe 12 000 étudiants et plus d'un millier d'enseignants-chercheurs de Bordeaux 2. Cette identité forte qui structure le site est liée à la proximité de l'hôpital Pellegrin et aux liens étroits entretenus avec le CHU de Bordeaux. Il concentre ainsi la majorité des activités liées à la formation et à la recherche du secteur biomédical, avec l'objectif de développer un pôle d'excellence autour des neurosciences.

Son dynamisme et son développement lui ont permis d'être retenu par l'Etat dans le cadre de l'appel à projet national Campus, porté par le PRES qui regroupe les quatre universités (Bordeaux I, II, III et IV), l'Institut Polytechnique de Bordeaux, l'Enitab et Sciences Po.

Les études urbaines menées par la Ville de Bordeaux et la Communauté urbaine sur le site en 2009 (étude Alphaville) soulignent en outre les risques de saturation du site, et des enjeux en termes de lisibilité, de restructuration des accès et du stationnement, et d'amélioration du cadre de vie sur le campus.

Dans le cadre de ce projet d'intérêt général, les emprises foncières actuellement occupées par la cité Léo Saignat (148 logements sociaux, propriété de la SA Domofrance), complètement enclavée au cœur du site hospitalo universitaire, permettrait d'apporter une réponse optimale à un ensemble de besoins pour lesquels l'université n'a pas de solution à ce jour.

Ce foncier pourrait en effet permettre de solutionner la relocalisation de l'UFR d'odontologie, accueillir une partie des opérations du pôle « neurosciences » (comprenant des instituts de recherche, une école internationale de neurosciences, des logements permettant l'accueil de chercheurs et un lieu de diffusion scientifique) et des services et espaces dédiés à la vie du campus (installations sportives, services marchands et non marchands).

D'un point de vue urbain, enfin, l'entrée ouest du site pourra être entièrement réaménagée au travers du développement de ce site, autour d'un nouvel espace public à créer.

Le développement de ce projet implique donc la démolition des 148 logements sociaux existants et leur reconstitution au sein du quartier, sur des emprises déjà identifiées et en cours d'acquisition par Domofrance.

Le plan de financement

Le coût de cette opération est estimée à 6 M€ selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Valeur nette comptable du bien	4,0 M€	Ville de Bordeaux	3,0 M€
Coût des travaux de démolition	1,5 M€	Communauté Urbaine de Bordeaux	1,0 M€
Coûts techniques (relogements, pénalités, études ...)	0,5 M€	Domofrance	1,0 M€
TOTAL	6,0 M€		5,0 M€

Un delta d'1,0 M€ est constaté dans ce plan de financement et sera donc pris en charge par l'Université de Bordeaux dans le cadre de l'opération nationale Campus. Il concrétise la volonté de se rendre propriétaire de cette parcelle dans le cadre de ce projet d'intérêt général.

Le terrain, libre de toute construction, sera cédé par Domofrance à la Ville courant 1^{er} semestre 2013. Il est entendu que la participation de la Ville se fera sur la base d'un apport gratuit du terrain à l'Université de Bordeaux.

Une convention entre l'Université de Bordeaux (PRES) et la ville de Bordeaux entérinera ces décisions en février 2011.

Il est donc proposé :

- de valider le plan de financement prévisionnel de financement établi entre la ville de Bordeaux, la Communauté Urbaine, l'Université de Bordeaux (PRES) et Domofrance, concernant la mobilisation de l'emprise de la résidence Léo Saignat dans le cadre du projet d'intérêt général « Neurocampus » ,

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'Université de Bordeaux (PRES)

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 novembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Elizabeth TOUTON
Adjoint au Maire

